



La Feuille de Chêne



Cérémonie des Vœux

Vendredi 17 janvier 2020

Centre Socio-Culturel du Père Gérard
à partir de 18h30

Ouverture de la mairie

Mardi et Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Jeudi de 8h à 12 h et de 14h à 16h30

Vendredi de 9h à 12h

Ouverture de l'Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30

Vendredi après-midi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Ouverture de la bibliothèque

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30



Conseil municipal du 10 décembre 2019

Ont été votés à l'unanimité :

- Le renouvellement de l'indemnité de conseil du trésorier au taux maximum. Pour information, le montant de l'indemnité 2019 sera de 478,27€ brut.
- L'autorisation à faire procéder au découpage cadastral du site actuel de l'école afin de permettre aux investisseurs d'élaborer le projet d'habitat.
- Le constat de reprise des 17 concessions à l'état d'abandon n° 93, 94, 96, 162, 172, 173, 218, 258/259, 272 bis, 280, 284, 288, 289, 290, 292, 305. Lors de la permanence organisée au cimetière le vendredi 29 novembre 2019 (Cf. Feuille de chêne N° 84), aucune famille concernée ne s'est présentée, en conséquence un PV d'abandon a été dressé le 2 décembre 2019.
- La signature d'un contrat avec une agence immobilière pour la gestion locative et la recherche de locataire(s) pour les appartements communaux.
- Le prêt de la salle des associations et du centre socio-culturel aux futures listes de candidats se présentant aux élections municipales.
- La vente d'une parcelle communale à l'euro symbolique : dans le cadre de la vente d'une maison, nous avons appris que cette maison pour des raisons qui nous sont totalement inconnues à ce jour, avait été construite sur une parcelle communale de 9m2.

Le CR détaillé du conseil est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Prochain conseil lundi 9 mars 2020

Faire-part de naissance

Nous avons le plaisir d'annoncer la création d'une **nouvelle association** loi 1901 sur Bouxières-aux-Chênes.
Objet : **chorale** ouverte à tous les habitants de Bouxières et des villages environnants, amateurs de chants polyphoniques, populaires, anciens ou récents.

Nom : **Chênes en Chœur**

Siège : Mairie de Bouxières-aux-Chênes

Président : Jean-Paul PERRIN

Vice-président : Pierre VUEBAT

Secrétaire : Claude BEZANÇON

Trésorière : Edith MASSON

Marche tranquille

Dans la Feuille de Chêne N° 83 de juillet 2019, nous avons écrit qu'Isabelle ULRICH avait emmené à deux reprises sur les chemins de Bouxières, une équipe de seniors à la découverte de la nature (écouter, regarder, sentir, déguster...) pour une marche dite tranquille.

Une troisième séance était prévue deuxième quinzaine de septembre, en remplacement de celle du 28 juin, annulée pour cause de trop grosses chaleurs.

Finalement celle-ci sera proposée en février 2020 si les conditions climatiques le permettent. Les personnes ayant participé aux premières balades seront prévenues directement, toute autre personne souhaitant se joindre à ce groupe peut se faire connaître en mairie.



Action sociale

Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h ou sur rendez-vous.

Téléphone : 03 83 31 10 94

Balade thermographique

Chaque année, la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné propose à quelques communes d'accueillir en fin de journée, aux mois de janvier/février, une balade thermographique animée par l'Espace Info Énergie Nancy-Grands Territoires.

L'objectif de cette animation est de permettre à tous d'être sensibilisés aux problématiques d'isolation des bâtiments.

Une balade thermographique est ainsi prévue à Bouxières-aux-Chênes le jeudi 13 février 2020 à partir de 16h.

Les participants déambuleront dans la commune, selon un circuit établi préalablement avec le conseiller EIE, et pointeront une caméra thermique sur certains bâtiments afin d'en évaluer les déperditions de chaleur.

Cette visite sera suivie d'une restitution en salle (avec analyse des images thermiques). Ce temps d'échanges permettra ainsi de discuter des solutions techniques existantes en matière d'isolation des bâtiments, et des moyens de financement.

Cette animation est limitée à 20/25 participants, merci de vous y inscrire auprès du secrétariat de mairie jusqu'au 31 Janvier 2020.

Nouveau tri

Bonne et grande nouvelle ! **A partir du 1^{er} janvier 2020, notre centre de tri pourra trier l'ensemble des emballages ménagers sans exception.**

Vous pourrez ainsi déposer tous les emballages de la cuisine et de la salle de bain dans le conteneur de tri. Cf. tous les détails sur le dépliant édité par la Communauté de Communes joint à la présente Feuille de Chêne. Rappelons qu'un bon tri dans les conteneurs appropriés, c'est un niveau de redevance calculée au plus juste ! Gageons qu'avec des poubelles résiduelles allégées, les dépôts sauvages de sacs poubelles autour des conteneurs et dans la nature disparaîtront enfin !

Mécénat pour la réfection des peintures de l'église Sainte Madeleine de Bouxières-aux-Chênes

Dans notre précédente Feuille de chêne nous avons rappelé qu'une convention avait été signée entre la Fondation du Patrimoine, la commune et l'Association Patrimoine 1905 afin de permettre aux bouxiérois et/ou à toute personne physique ou morale de participer par un don à la réfection des peintures et de l'électricité de l'église, tout en bénéficiant d'une **déduction fiscale avantageuse.**

Cette opération de souscription s'est terminée le 31 décembre 2019.

Les sommes récoltées, abondées par la Fondation du Patrimoine, permettront de réduire la participation de la commune dans la réfection des peintures d'une partie de l'église.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Rappelons que le projet de PLUi secteur Grand Couronné a été arrêté une première fois le 12 juin 2019. Malheureusement, lors de la consultation des partenaires officiels et des communes membres du secteur concerné, deux communes ont émis un avis défavorable au projet ce qui a amené un décalage de l'ensemble de la procédure.

La communauté de communes a donc été obligée de prévoir un nouvel arrêt du projet (conformément au code de l'urbanisme) au 16 octobre 2019.

Le délai de consultation des partenaires officiels a dû de ce fait être relancé de 3 mois ; compte tenu de la période électorale du premier trimestre 2020, le déroulé de l'enquête publique est reporté après les élections. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Notre correspondant auprès de l'Est Républicain

Michel Maire 06 81 14 77 60

michelmaire@orange.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont encore possibles **jusqu'au 7 février 2020**.

A vos agendas

Vœux du maire

Vendredi 17 janvier 2020, Centre socio-culturel à partir de 18h30

Bourse aux livres, organisée par « Les P'tits du Chêne »

Samedi 8 février 2020, Centre socio-culturel

Balade thermographique (Cf. page 3)

Jeudi 13 février 2020, à partir de 16h

Bourse puériculture, organisée par « Les P'tits du Chêne »

Samedi 21 mars 2020, Centre socio-culturel

Élections municipales

Dimanche 15 et 22 mars 2020

